



1. EDITORIAL

par Mamadou Honadia

Programme de préparation au Fonds pour l'adaptation

Après que le Conseil du Fonds pour l'adaptation (AFB) eut décidé des éléments spécifiques de son Institution Nationale de mise en œuvre (INM), de son Institution Régionale de mise en œuvre (IRM) et du Programme de préparation pour l'accès direct lors de sa dernière réunion plus tôt cette année, le premier de ses trois ateliers de préparation s'est tenu du 1er au 2 mai à Washington DC. Le Programme de préparation à la finance climatique du Fonds est une initiative de deux ans qui vise à aider les INM potentiels à se familiariser avec, et adopter les normes fiduciaires du Fonds ainsi que ses mesures de protection environnementale et sociale. Dans le même temps, il vise à renforcer la capacité des institutions nationales et régionales déjà accréditées à concevoir, développer et présenter de solides propositions de projets tangibles et concrets.



**Mamadou Honadia –
Président du Conseil
du FA**

Ce premier atelier a été organisé avec l'objectif de familiariser les organisations qui offrent un soutien technique et institutionnel, ainsi que le renforcement des capacités aux demandeurs d'accréditation potentiels, avec les politiques et procédures du Fonds pour l'adaptation. Pour la première fois dans le domaine de la finance climatique, cet atelier

destiné aux formateurs a permis des échanges entre les parties prenantes et les institutions fournissant aux pays en développement un appui pour l'accréditation et devrait contribuer à accroître et faciliter la coordination entre les acteurs importants. L'atelier regroupait des représentants des Fonds d'investissement climatique, du Fonds vert pour le climat, du Groupe de la Banque mondiale sur les changements climatiques, du Réseau climat et développement des connaissances, du Conservation International, du Fonds pour l'environnement mondial, de la Banque interaméricaine de développement, de la Nature Conservancy, et de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit.

Puisque le Fonds pour l'adaptation (FA) rendra disponible des financements pour la coopération Sud-Sud dans le cadre de la préparation à l'accréditation relative à la finance climatique, les représentants de trois INM déjà accréditées (Institut de planification de la Jamaïque, Unidad para el Cambio rural de l'Argentine, le Centre de suivi écologique du Sénégal) participaient à l'atelier. Ces institutions ont été sélectionnées en raison du rôle qu'elles sont en train de jouer en termes d'accès direct dans leurs différentes régions. Dans le même temps avec la riche expérience pratique accumulée durant le processus d'accréditation et sur la façon de recevoir et de gérer les financements relatifs à l'adaptation au climat, elles constituent les institutions les plus indiquées pour aider d'autres pays qui travaillent pour accéder et utiliser le financement climatique provenant du FA et d'autres sources.

L'atelier a été un succès sur plusieurs plans: alors que les organisations participantes ont pu tout apprendre spécifiquement sur les fonctions du FA, ses principes directeurs et ses modes opératoires, les membres du Conseil du FA ainsi que le Secrétariat du FA ont reçu de précieuses informations sur les méthodes et pratiques des organisations qui vont bientôt soutenir les pays qui cherchent une accréditation.

Objectif de collecte de fonds

Le Conseil du FA a été très heureux d'atteindre son objectif de levée de fonds de 100 millions de dollars à la COP19 à Varsovie. En conséquence, le Conseil a commencé au cours de l'intersession le décaissement des fonds pour quatre projets supplémentaires qui étaient déjà dans sa réserve de projets en cours de traitement: Cuba, Myanmar, Seychelles et Ouzbékistan. Compte tenu du prix des URCE toujours de plus en plus bas résultant en seulement de menues recettes pour le FA et compte tenu dans le même temps de la réserve de projets à mettre en œuvre par les institutions multilatérales de mise en œuvre (IMM) toujours en augmentation, le Conseil a, lors sa dernière réunion, **décidé de fixer le nouveau objectif de collecte de fonds pour 2014 et 2015 à 80 millions de dollars par an.**

Politique environnementale et sociale

Lors de sa vingt-deuxième réunion, le Conseil du FA a adopté une politique environnementale et sociale globale, selon laquelle les entités bénéficiant d'un financement du FA sont invitées à identifier, gérer et atténuer les risques environnementaux et sociaux de leurs activités. L'adoption formelle d'une politique environnementale et sociale propre au FA marque une étape importante pour celui-ci, puisque l'évaluation et la recherche de moyens visant à éviter les préjudices environnementaux et sociaux potentiels¹ de ses interventions garantissent l'objectif du Fonds de promouvoir le développement durable.

¹ Sans se limiter aux préjudices suivants, il s'agit notamment des considérations concernant l'accès et l'équité, les groupes marginalisés et vulnérables, les droits humains, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, les autochtones, les droits sociaux fondamentaux, la réinstallation involontaire, la protection des habitats naturels et la conservation de la diversité biologique.

Sommaire

1. EDITORIAL	1
2. Le Projet du Réseau des ONG du Fonds d'Adaptation prévu jusqu'en 2016	2
3. Dernières nouvelles sur la 23e Réunion du Conseil du FA	3
4. De l'accréditation d'une INM à la soumission d'une proposition de projet – expériences du Kenya	5
5. Honduras – Principales conclusions du rapport à mi-parcours du FA	7
6. L'approche du Cambodge pour lutter contre le changement climatique	7

2. Le Projet du Réseau des ONG du Fonds pour l'Adaptation prévu jusqu'en 2016

(by Lisa Junghans)

S'appuyant sur la première phase réussie du projet (2011-2013), le Réseau des ONG du Fonds pour l'adaptation a reçu le feu vert final de l'International Climate Initiative, (l'Initiative internationale sur le climat, une initiative financée par le Ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Conservation de la Nature, de la Construction et de la Sécurité nucléaire) pour continuer à mener ses activités durant les trois prochaines années dans le cadre d'une deuxième phase du projet (2014-2016).

Actuellement, le Réseau des ONG du Fonds pour l'adaptation est constitué de sept partenaires actifs dans leurs pays respectifs: Fundación Vida au Honduras, Panos en Jamaïque, ENDA au Sénégal, Indigo en Afrique du Sud, Forum CC en Tanzanie, Practical Action au Kenya et le Forum des ONG au Cambodge. Pour la deuxième phase du projet, nous allons collaborer avec trois autres partenaires, en mettant un accent particulier sur les pays d'accès direct. Très bien ancrés dans leur contexte national, les partenaires du Réseau des ONG du Fonds pour l'adaptation vont entreprendre un certain nombre d'activités nationales pour accompagner d'une manière critique et constructive la phase de planification et de mise en œuvre du projet FA de leur pays.

Outre les sept partenaires existants et les trois potentiels, le nombre des membres du réseau des ONG du Fonds pour l'adaptation est en constante augmentation. À ce jour, il y a plus de 90 organisations membres qui s'associent avec le Réseau des ONG du Fonds pour l'adaptation.

En ce qui concerne l'intérêt croissant des organisations à travers le monde des pays en développement en matière d'adaptation au changement climatique et le FA comme un véhicule de financement, la deuxième phase du projet vise à utiliser plus activement nos partenaires existants pour jouer un rôle de renforcement des capacités au

sein de leur région. Dans le même temps et en réponse à la réinvention actuelle de la finance climatique (adaptation) et du paysage politique, les activités de la deuxième phase du projet iront au-delà du FA, en particulier en ce qui concerne le Fonds vert pour le climat ainsi que les questions d'adaptation dans l'accord post-2015 de la CCNUCC.

Le partage des connaissances Sud-Sud à travers les centres régionaux

L'une des caractéristiques de la deuxième phase du projet consistera à organiser les membres et partenaires dans les centres régionaux pour l'Amérique centrale, les Caraïbes, l'Afrique de l'Ouest, Afrique du Sud, Afrique de l'Est et en Asie Pacifique. Étant donné le nombre croissant de membres, il est important de diffuser plus activement l'expérience et les connaissances acquises dans la première phase. La raison d'être de la mise en place des pôles régionaux est l'intention de confier non seulement le partage et la diffusion de l'information au niveau de la base, mais aussi aux groupes de partenaires et membres d'un pôle régional en vue de promouvoir et favoriser les échanges et la coopération Sud-Sud. Les centres régionaux partageront entre eux les leçons sur les avantages de la modalité de l'accès direct et de l'accréditation des INM. En outre, les centres régionaux aideront à partager et diffuser les bonnes pratiques de mise en œuvre des projets du FA. Les membres du Réseau des ONG du Fonds pour l'adaptation serviront ensuite eux-mêmes aussi comme des relais multiplicateurs pour élargir la portée des activités des ONG du Réseau dans leurs régions et pays respectifs.

Suivi de l'adaptation

La nécessité de suivre l'avancement des projets et mesures d'adaptation est de plus en plus reconnu. Sur la base de notre expérience dans le Réseau des ONG du Fonds pour l'adaptation, Germanwatch élaborera un manuel de suivi de l'adaptation, qui sera ensuite testé et appliqué par les partenaires du Réseau des ONG du Fonds pour l'adaptation dans leurs pays respectifs.



Façonner le Fonds vert pour le climat et d'autres organes pertinents de la CCNUCC

Il existe plusieurs processus et organes pertinents (de financement) de l'adaptation qui ont évolué sous ou dans le sillage de la CCNUCC au cours de ces dernières années. En tant que réseau travaillant à la fois au niveau de la politique internationale sur l'adaptation (finance) ainsi qu'au niveau local, nous avons recueilli un certain nombre de leçons qui peuvent aider à mener de manière constructive les discussions dans certains de ces organes: le Comité de l'adaptation, le Fonds vert pour le climat, les processus du Plan national d'Adaptation et l'accord de 2015.

3. Dernières nouvelles sur la 23e Réunion du Conseil du FA

(par David Eckstein et Alpha Kaloga, Barbara Burkel)

Les 20 et 21 mars 2014, le Conseil du FA a convoqué sa 23e réunion à Bonn, en Allemagne. Comme c'est la coutume à chaque première réunion de l'année, la réunion a commencé par la transition vers les nouveaux Président et Vice-Président, M. Mamadou Honadia (Burkina Faso) et Mme Laura Dzelzyte (Lituanie).

Comme d'habitude, le Conseil du FA a examiné l'accréditation de nouvelles institutions. Ce faisant, le Conseil a accrédité le Peruvian Trust Fund for National Parks and Protected Areas (Fonds d'affectation spéciale du Pérou pour les parcs nationaux et les aires protégées) comme Institution nationale de mise en œuvre (INM) du Pérou; la Corporación Andina de Fomento (CAF) comme Institution régionale de mise en œuvre (IRM); et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), comme Institution multilatérale de mise en œuvre (IMM), portant ainsi le nombre total des institutions de mise en œuvre à 31: 16 INM, 4 IRM et 11 IMM.

Par ailleurs, le Conseil a également examiné les nouvelles propositions de projets et programmes des entités de mise en œuvre déjà accréditées. Pour la 23e réunion du Conseil, neuf propositions ont été soumises au secrétariat, pour un financement total requis d'un montant de 42 millions de dollars: cinq concepts de projets (25 millions USD) et quatre propositions de projets entièrement développés (17 millions USD). Trois concepts de projets soumis par l'INM indienne, la

National Bank for Agriculture and Rural Development (Banque nationale pour l'Agriculture et le développement rural), ont été approuvés par le Conseil, ainsi que le concept présenté par l'Agence pour le Développement Agricole, agissant comme l'INM du Maroc. En outre, le Conseil a approuvé la proposition de l'Indonésie, présentée par le Programme alimentaire mondial agissant comme une IMM. Ce projet était le seul soumis par une IMM pour examen lors de cette réunion et a été mis en attente sur la liste des projets IMM approuvés. En raison de la politique de plafonnement à 50% du FA, à chaque réunion du conseil d'administration, les ressources disponibles pour le financement sont réparties de manière égale entre les INM et IMM afin d'assurer un financement suffisant des projets soumis par les INM. Après la dernière réunion du Conseil en octobre, la réserve était constituée de huit propositions approuvées d'IMM. Durant l'intersession, le FA a été en mesure de financer quatre projets supplémentaires, à la suite des nouveaux dons faits par les pays développés qui se sont engagés à la COP19 à Varsovie. Ainsi, après l'approbation de la proposition de projet de l'Indonésie, l'actualisation de la réserve lors de la réunion en cours montre qu'elle contient cinq projets (les quatre projets qui étaient déjà en attente dans le pipeline plus celui de l'Indonésie), pour un montant total d'environ 38 millions de dollars.

Sur une note plus politique, le Conseil du FA s'est engagé dans une longue discussion sur les options de financement des projets en attente des IMM. La discussion a tourné autour de la question de l'opportunité de lever définitivement le plafonnement des projets des IMM, permettant une levée temporaire (c.-à-d. résorber la liste d'attente actuelle) ou le maintien du plafonnement actuel (à partir de maintenant une limite de 50% des ressources totales du FA peut passer par les IMM). Le débat sur ces questions s'est avéré difficile, et sa nature complexe a des conséquences sur le positionnement stratégique du Fonds, ainsi que le message à faire passer dans le cadre de l'objectif de collecte de fonds. En conséquence, le Conseil du FA a décidé de reporter la décision à sa prochaine réunion.

D'autres décisions prises lors de la réunion comprenaient la mise en œuvre du programme de préparation et la détermination d'un nouvel objectif de collecte de fonds (voir la section séparée ci-dessus). En outre le Conseil a adopté une disposition pour un cycle d'examen des projets et programmes au cours des intersessions, permettant de prendre des décisions et d'approuver des propositions de projets et programmes à ce moment là. Pour conclure, le Conseil a discuté des options pour la prochaine évaluation du FA, la mise en place d'un Comité d'évaluation indépendant, composé de spécialistes en évaluation et adaptation, ainsi que d'un représentant de la société civile.



Le Fonds d'Adaptation : faits et chiffres

Etat des Projets		
Projets complets approuvés	34	Myanmar, Seychelles, Cuba, Ouzbékistan, Rwanda, Guatemala, Argentine, Argentine, Sri Lanka, Cambodge, Colombie, Djibouti, Egypte, Jamaïque, Liban, Mauritanie, Papouasie Nouvelle Guinée, Géorgie, Tanzanie, Iles Cook, Uruguay, Samoa, Madagascar, Maurice, Mongolie, Maldives, Turkménistan, Equateur, Erythrée, Iles Salomon, Nicaragua, Pakistan, Sénégal, Honduras
Concepts de projets approuvés	16	Argentine, Argentine, Belize, Bénin, Iles Cook, Costa Rica, Salvador, Fiji, Indonésie, Jordanie, Maurice, Myanmar, Niger, Paraguay, Pérou, Rwanda

Décisions de financement (projets complets)	\$US 226 million
---	------------------

Entités de Mise en œuvre accréditées

Institutions Nationales de Mise en œuvre (INM) : accès direct	16	Jamaïque, Sénégal, Uruguay, Bénin, Afrique du Sud, Belize, Jordanie, Rwanda, Kenya, Mexique, Argentine, Inde, Chili, Costa Rica, Maroc, Pérou
Multilatérales	11	BAD, IABD, FIDA, PNUD, PNUE, PAM, Banque Mondiale, OMM, BAD, UNESCO, BERD
Régionales	4	Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD); Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS), Secrétariat du Programme environnemental régional du Pacifique (SPREP), Corporation Andina de Fomento (CAF)

Ressources en Fidéicomis du FA (au 31 décembre 2013)

Obtenues à travers la monétisation des réductions des émissions certifiées (REC)	\$US 190 million
Contributions volontaires des pays développés	\$US 205 million

Décisions de financement	Total
Décisions de financement pour les INM	\$US 44,4 million
Financement disponible pour les INM	\$US 141 million
Décisions de financement pour les IMM	\$US 181,4 million
Financement disponible pour les IMM	\$US 4,05 million

Projets des IMM en cours de traitement	IMM
Belize	Banque Mondiale
Ghana	PNUD
Mali	PNUD
Nepal	PAM
Indonesia	PAM



Le Réseau des ONG du Fonds pour l'Adaptation remercie les pays suivants pour leur effort réussi d'atteindre les \$US 100 million d'objectif de collecte de fonds pour le Fonds d'Adaptation à Varsovie.

Belgique et Régions (\$US 4,4 M) Bruxelles Capitale régionale (\$US 1,6 M), Allemagne (\$US 41 M), Finlande (\$US 6,8 M), France (\$US 6,8), Norvège (\$US 2,4 M), Autriche (\$US 0,7), Suède (\$US 30,4) et Suisse (\$US 11,1 M).

4. De l'accréditation à la soumission d'une proposition de projet – expériences du Kenya

(par Willie Tuimising)

Entre l'accréditation de son INM et la soumission de sa proposition de projet, le Kenya a connu un processus intensif d'une grande valeur pour tout pays qui entend mettre en place son propre INM et développer, à travers une approche participative, une proposition de projet FA.

1 Appel national à propositions

La National Environmental Management Authority (Autorité nationale de gestion de l'environnement du Kenya, NEMA) a été accréditée comme INM par le FA en mars 2012. A la suite de cette accréditation, la NEMA a lancé un appel à propositions à l'intention du public via la presse écrite du pays et à travers son propre site Web. Cet appel a été suivi d'une réunion publique qui s'est tenue au Centre international de conférences Kenyatta de Nairobi. L'objectif de la réunion publique était d'informer les organisations de la société civile, les acteurs du secteur privé, les représentants du gouvernement, des institutions universitaires et de recherche, et les autres parties intéressées sur l'appel à propositions et les procédures à suivre après le processus de candidature. La NEMA a également profité de la réunion pour expliquer en profondeur son rôle et ses responsabilités en tant qu'INM.

2 Processus national de soumission

Suite à l'appel public et à la réunion publique officielle organisée par la NEMA, en janvier 2013, 102 propositions de projets ont été soumises à la NEMA. Le grand nombre (inattendu) de soumissions signifie beaucoup de travail pour la NEMA et plus de temps nécessaire à leur traitement efficace. Un comité de sélection a été mis en place en janvier 2013 et des critères de sélection identifiés. En février 2013, le Comité de sélection a entrepris un exercice de dépistage des finalistes et 11 propositions ont été retenues pour être soumises au FA. Cependant, le Conseil du Fonds a demandé à la NEMA de ramener le nombre de propositions de projets à 1-2 propositions. En retour la NEMA a entrepris un examen plus poussé des propositions. Cela a conduit à un retard dans le processus de soumission et NEMA n'était pas en mesure de se conformer à la date limite de soumission du mois de mars 2013. Après une autre session de sélection, la NEMA a soumis la proposition de projet du Kenya en août 2013.

3 Présentation de la proposition au Conseil

Lors de sa 22e réunion en octobre 2013, le Conseil du FA a sélectionné la proposition du Kenya et a requis un certain nombre de modifications. Plus précisément, le Conseil a exprimé des préoccupations à propos des questions suivantes:

- le coût de la mise en œuvre: les coûts indiqués dans la proposition étaient trop élevés
- certaines dispositions spécifiques relatives à la mise en œuvre du projet
- les questions relatives à la réputation ainsi qu'à la reddition de comptes



Forum de consultation à Nairobi, Kenya

En réponse, la NEMA a réorganisé la proposition et élaboré le budget de manière plus détaillée. La NEMA a également revu l'architecture de mise en œuvre du projet pour réduire les coûts indirects. En réponse aux allégations relatives à la reddition de comptes au sein de l'INM, la NEMA a délibérément et rapidement adopté des mesures correctives. En outre, la NEMA a également documenté et publié ses expériences sur l'ensemble du processus comme un moyen de partager les enseignements, de se former, partager les expériences et les défis pour que les autres en apprennent. Finalement, la NEMA a présenté de nouveau la proposition (retravaillée), en février 2014.

Du point de vue du Réseau des ONG

L'accès direct tel que pratiqué par le FA constitue un grand concept et une opportunité puisqu'il donne aux populations qui sont en première ligne du changement climatique assez de place pour expliquer directement leur situation et leurs besoins par l'intermédiaire de leur institution nationale, au lieu de passer par des entités internationales, comme ce fut le cas dans la finance climatique jusqu'à ce que le FA introduise l'approche de l'accès direct. Il met les communautés vulnérables au centre et maximise leur voix. En outre, il facilite la formulation de solutions selon la volonté des populations. Dans ce processus, les bénéficiaires renforcent leur capacité puisqu'ils interagissent activement avec tous les acteurs impliqués. L'accès direct favorise la transparence et la reddition de comptes puisque les bénéficiaires eux-mêmes disposent des occasions pour la remise en question et la reddition des comptes.

L'approche de l'accès direct a renforcé les capacités de la NEMA en général: depuis son accréditation en 2012, la NEMA s'est agrandie et a développé des institutions internes (infrastructure administrative et ressources humaines). Des organisations dynamiques de base (par exemple, le Nasaru Women Group (Groupe des Femmes Nasaru) ont également vu leurs capacités renforcées. Un grand nombre de sessions de formation (logiciel) a été organisé par la NEMA à l'intention des organisations de la société civile dans le cadre de l'objectif de la NEMA de préparer ces organisations à prendre des responsabilités concernant l'adaptation aux changements climatiques.

Practical Action, en tant que partenaire du Réseau des ONG du FA, réunit régulièrement les organisations et les parties prenantes dans le but de former une coalition forte qui sert de groupe stratégique de pression sur la NEMA, le gouvernement et les donateurs.



Les Femmes sont les premières victimes de l'adversité du changement climatique

5. Honduras – Principales conclusions du rapport à mi-parcours du FA

(par Maria Auxiliadora Pineda)

Le projet FA du Honduras, à savoir «Aborder les Risques liés aux changements climatiques sur les ressources en eau au Honduras: résilience systémique accrue et Réduction de la vulnérabilité des pauvres en milieu urbain» a démarré en 2011 et doit se terminer 2016. En 2014, le FA a entrepris son évaluation à mi-parcours. Dans le cadre de cet examen à mi-parcours, le partenaire du Réseau des ONG au Honduras, la Fundación Vida a été interviewé.

En mars 2014, le consultant Dean Pallen a visité la Fundación Vida. Dans le cadre de cette visite, la Fundación Vida a publié un résumé du Rapport 2013 des Perceptions. Ce rapport a été réalisé en tenant compte des points de vue de toutes les parties prenantes telles que les exécutants, les bénéficiaires et les autorités des institutions publiques. Le rapport a particulièrement pris en compte les éléments suivants:

- les capacités institutionnelles et l'utilisation des meilleurs outils pour intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans les règlements et politiques des différentes institutions
- les réponses pilotes aux effets du changement climatique
- les instruments pour répondre aux impacts du changement climatique sur le long terme

Le rapport souligne que parmi les bénéficiaires, il y a une confusion concernant qui est l'exécutant du projet: le PNUD ou le Secretary of Natural Resources and Environment (Secrétaire aux Ressources naturelles et à l'Environnement, SERNA). Un autre défi semble être le changement de gouvernement tous les 4 ans, puisque la mémoire institutionnelle est ainsi perdue, créant un risque de retard pour le projet.

Sur une note positive, le rapport souligne que la communication entre les organisations gouvernementales et non-gouvernementales ainsi qu'entre les entités d'exécution et les communautés a très bien fonctionné. D'ailleurs l'interaction au niveau interinstitutionnel était satisfaisante et a contribué à l'avancement du projet.

Pour l'avenir du projet, le rapport suggère de mieux utiliser les liens et les synergies entre les ministères et les autres parties prenantes. Les formations qui ont été offertes aux bénéficiaires ont beaucoup augmenté leurs connaissances en termes de prise de mesures sur les questions relatives au changement climatique, de mesures d'adaptation, de gestion des bassins versants et de prévention des risques dans leurs communautés. Cela devrait donc se poursuivre.

6. L'approche du Cambodge pour lutter contre le changement climatique

(par Ung Soeun)

Le Cambodge est très vulnérable au changement climatique, et a été classé comme le deuxième pays le plus touché par les événements météorologiques extrêmes en 2011, avec une perte annuelle du PIB de 3,1 pour cent. Le Gouvernement royal du Cambodge (GRC) est pleinement engagé à relever les défis posés par le changement climatique et est activement engagé dans les efforts mondiaux et régionaux.

Tourner la roue

La preuve de la volonté politique de faire face au changement climatique comprend différentes actions clés prises au cours de la dernière décennie pour développer des mécanismes institutionnels appropriés. Le Comité national sur les changements climatiques (CNCC), présidé par le Ministère de l'Environnement, a été créé en 2006, réunissant des représentants de 20 ministères et organismes gouvernementaux. Un Bureau du changement climatique a été créé en 2003 et en 2009 a été élevé au niveau de département ministériel: le Climate Change Department (CCD) qui sert comme secrétariat du CNCC ainsi que comme Secrétariat national de la CCNUCC, du GIEC, et des points focaux du Protocole de Kyoto au Cambodge.



Réunion Consultative à Phnom Penh, Cambodge

Une provision générale pour répondre au changement climatique a été intégrée dans le Plan stratégique national de développement 2009 - 2013 (PSND). Par la suite, le Plan stratégique sur les changements climatiques du Cambodge (CCCSP) a été développé sur une période de dix ans (2014-2023), élargissant ainsi la portée de la réponse du Cambodge face aux changements climatiques et en prenant en compte à la fois l'adaptation et l'atténuation dans le but de conduire le Cambodge vers une société plus verte, résiliente, équitable, durable et fondée sur la connaissance du climat telle qu'exprimée dans ses 3 objectifs:

- réduire vulnérabilité au changement climatique
- promouvoir un développement vert / faible en émissions de carbone
- promouvoir l'éducation publique et la participation à des actions de réponse aux changements climatiques.

En mettant en œuvre les stratégies de CCCSP, des plans d'action sur les changements climatiques (CCAP) sont actuellement en cours d'élaboration par dix ministères et agences sous la coordination du Département Changements Climatiques, CCD. En raison des contraintes liées aux ressources, passer des stratégies aux actions nécessite l'utilisation des ressources disponibles de manière efficace. Ainsi, il est nécessaire de fixer des priorités, des objectifs clairs, un mécanisme de gestion et de financement et des normes communes pour le S&E.



Le Cadre de financement du changement climatique a été élaboré dans le but de gérer efficacement les aspects financiers du processus de planification de la CCAP et d'allouer efficacement les fonds entre les différents secteurs. En établissant le cadre de S&E, qui est crucial pour le suivi des progrès et l'évaluation des réalisations et résultats, l'identification des ressources et capacités disponibles constitue la première étape.

Engagement de la société civile

En 2013, quatre réunions consultatives officielles entre le réseau des OSC et les délégations gouvernementales ont eu lieu. Beaucoup de membres du réseau ont activement participé et se sont pleinement engagés, proposant de manière intensive des commentaires et recommandations au CCCSP 2014-2023 et au projet de PSND 2014-2018. Un certain nombre de commentaires du côté des OSC ont été acceptés et donc incorporés dans le CCCSP final et la deuxième version du PSND.

Plus d'informations sur le réseau AF NGO Network peuvent être trouvées à l'adresse:

www.af-network.org

Le site contient également des ressources telles que le projet Tracker des projets du Fonds d'adaptation de Germanwatch, des bulletins d'information et rapports sur les réunions du Conseil du Fonds d'Adaptation ainsi que d'autres rapports.



Contact :

AF NGO Network, c/o Germanwatch:
Lisa Junghans, junghans@germanwatch.org
www.af-network.org

Soutenu par :

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'International Climate Initiative.



Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la Nature et de la Sécurité nucléaire

en vertu d'une décision du Parlement de la République fédérale d'Allemagne